À PARTIR DU 5 FÉVRIER 2018

Un Portail patient

au Centre Hospitalier COMPIÈGNE-NOYON

24H/24

POUR SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES

https://patients.apicea.fr

Recevez vos comptes rendus médicaux après votre consultation ou votre hospitalisation grâce à l'ouverture de votre compte, sur le portail patient.

picéa

COMPIÈGNE NOYON
Centre Hospitalier Intercommunal

Création graphique : service communication - © pololia | Fotolia - Ne pas jeter sur la voie publique

COMMENT ÇA MARCHE ?

COMPIÈGNE NOYON
Centre Hospitalier Intercommunal

1 Vous vous rendez à l'hôpital en consultation ou en hospitalisation

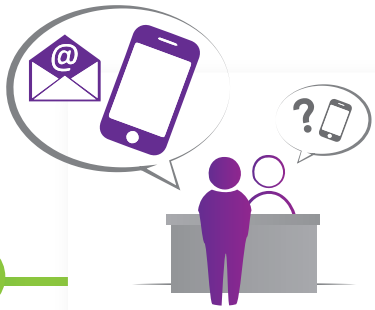

2 Vous renseignez **votre numéro de téléphone portable et votre adresse mail**, lors de votre admission

3 Vous êtes pris en charge médicalement

4 Un compte rendu est validé puis **envoyé directement sur le portail patient***

5 Vous **recevez** alors **un sms avec votre identifiant personnel**, nécessaire lors de la création de votre compte

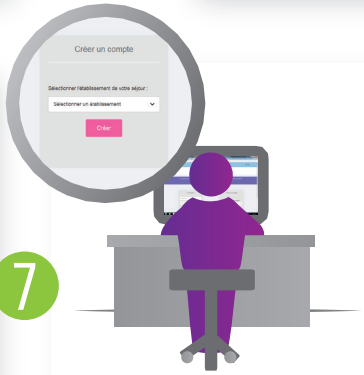

6 **Vous créez votre compte accessible 24h/24, et vous récupérez vos comptes rendus, en quelques clics**

INFORMATION

La création de votre compte **valide l'envoi exclusif de vos comptes rendus par voie électronique**

** sauf pour les services d'orthopédie, de biologie et d'anatomo-cytologie, sauf mineurs*

+ d'info : http://apicea.fr/product-patient.php

COMPIÈGNE NOYON
Centre Hospitalier Intercommunal